



Commune Nouvelle de MESNIL-EN-OUCHE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016

Date du Conseil Municipal : 29 mars 2016

Date de convocation : 17 mars 2016

Nombre de conseillers en exercice : 73

Nombre de présents : 62

Nombre de représentés par pouvoir : 8

Nombre de votants : 70

Nombre d'absents : 3

L'an deux mille seize, le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Noël MONTIER, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BÉCHET Gaétan, BENSAID Robert, BERTHE Brigitte, BERTHE Claude, BOISSIÈRE Bernard, BRIONNE Dominique, BRUT Nicolas, BUONOMO Bernadette, CAPPELLE Hubert, CASSIET Daniel, COURTOUX Thomas, DECROOS Monique, DEVAUX Anthony, DORGÈRE François, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, EDY Noëlle, ESNOLULT Catherine, FAUCHE Gérard, FUCHÉ Fabienne, GIBOURDEL Jean-Pierre, GOULLEY Martine, GRAVELAIS Edith, GROULT Catherine, GROULT Daniel, KANEK Michèle, KIFFER Daniel, LECOMTE Alexis, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEPOITTEVIN Christophe, LEVEAU Dalilha, LEVILLAIN Jean-Pierre, L'HOMME Roseline, MADELON Jean-Louis, MARIN Thierry, MARTIN Jean, MÉRIMÉE Maxime, MICHOUX Jean-Pierre, MONTIER Jean-Noël, NÉEL Marie-Madeleine, PERCQ Gérard, PERDRIEL Christian, PERDRIEL Daniel, PETIT Danièle, PICOT Christian, PRÉVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, PROFIT Jean-François, TAVERNIER Sophie, VAMPA Marc, VAN DEN DRIESSCHE Agnès, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie, VIALA Alain, VITTET Gérard, WERS Stanislas, WNUK Jean.

Représentés par pouvoir : BEAUDOIN Jérôme (à BOISSIÈRE Bernard), BORDEAU Jean-Pierre (à NÉEL Marie-Madeleine), DESFRESNE Anthony (à GROULT Daniel), MÉRIMÉE Bruno (à DRAPPIER Michèle), MESNIL Cécile (à CAPPELLE Hubert), OGER Leïla (à PETIT Danièle), SCIPION Elodie (à VAMPA Marc), TRIPIER Sylvie (à DORGÈRE François).

Absents excusés : LEFRILEUX Jean-Claude, ROINSARD Roger, VIVIEN Vincent.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2016

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est distribué à l'assemblée. M. le Maire propose de l'adopter lors du prochain Conseil Municipal, pour permettre à chacun d'en prendre connaissance.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2015

M. le Maire explique qu'il appartient au Conseil Municipal d'adopter les comptes administratifs et de gestion 2015 de l'ensemble des communes fondatrices, pour leurs budgets principaux et annexes « Assainissement ». Pour les CCAS des communes fondatrices, il appartiendra au Conseil d'Administration du CCAS de Mesnil-en-Ouche de les adopter.

Les votes se feront en l'absence du maire délégué de chaque commune fondatrice, qui était ordonnateur des dépenses présentées aujourd'hui.

Commune d'Ajou

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	Dépenses 2015	Recettes 2015	Solde 2015	Excédent cumulé
Fonctionnement	91 984,81	98 168,91	6 184,10	95 549,08
Investissement	18 797,61	61 133,77	42 336,16	14 905,71
TOTAL				110 454,79

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Jean-Jacques PRÉVOST, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune d'Ajou.

Commune de La Barre-en-Ouche

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	625 356,81	766 592,06	141 235,25	950 756,71
Investissement	552 742,60	174 058,77	- 378 683,83	- 436 681,33
TOTAL				514 075,38

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Daniel KIFFER, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de La Barre-en-Ouche.

Service Assainissement de la commune de La Barre-en-Ouche

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	91 984,81	98 168,91	6 184,10	95 549,08
Investissement	18 797,61	61 133,77	42 336,16	14 905,71
TOTAL				110 454,79

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Jean-Jacques PRÉVOST, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 du Service Assainissement de la commune de La Barre-en-Ouche.

Commune de Beaumesnil

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	256 369,03	98 168,91	105 595,76	247 947,58
Investissement	99 033,28	58 880,63	- 40 152,65	- 24 473,37
TOTAL				223 474,21

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Marc VAMPA, le Conseil Municipal adopte par 67 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Beaumesnil.

Service Assainissement de la commune de Beaumesnil

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	17 803,51	32 902,00	15 098,49	15 901,67
Investissement	45 401,31	34 367,00	- 11 034,31	8 177,69
TOTAL				24 079,36

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Marc VAMPA, le Conseil Municipal adopte par 67 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 du Service Assainissement de la commune de Beaumesnil.

Commune de Bosc-Renoult-en-Ouche

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	73 464,79	83 659,11	10 194,32	252 975,28
Investissement	17 508,75	125 954,98	108 446,23	- 5934,44
TOTAL				247 040,84

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Jean-Louis MADELON, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Bosc-Renoult-en-Ouche.

Commune d'Epinay

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	107 918,57	139 841,68	31 923,11	126 267,05
Investissement	47 763,44	59 071,66	11 308,22	1 708,56
TOTAL				127 975,61

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Daniel GROULT, le Conseil Municipal adopte par 67 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune d'Epinay.

Commune de Gisay-la-Coudre

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	91 289,79	99 904,91	8 615,12	31 577,98
Investissement	34 881,24	33 460,07	- 1421,17	- 14 569,56
TOTAL				17 008,42

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Jean-Pierre BORDEAU, le Conseil Municipal adopte par 67 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Gisay-la-Coudre.

Commune de Gouttières

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	87 600,94	85 408,81	- 2 192,13	131 484,81
Investissement	43 587,93	8 626,44	- 34 961,49	- 26 954,01
TOTAL				104 530,80

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. François DORGERE, le Conseil Municipal adopte par 67 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Gouttières.

Commune de Granchain

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	57 957,62	76 247,06	18 289,44	151 882,53
Investissement	6 521,02	26 442,81	19 921,79	- 2465,12
TOTAL				149 417,41

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Daniel PERDRIEL, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Granchain.

Commune des Jonquerets-de-Livet

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	105 367,99	98 865,13	- 6 502,86	177 823,86
Investissement	134 149,13	46 361,80	- 87 787,33	- 56 007,03
TOTAL				121 816,83

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de Mme Michèle DRAPPIER, le Conseil Municipal adopte par 67 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune des Jonquerets-de-Livet.

Commune de Landepéreuse

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	118 457,35	157 628,34	39 170,99	200 046,43
Investissement	76 971,67	46 278,28	- 30 693,39	- 62 582,60
TOTAL				137 463,83

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de Mme Agnès VAN DEN DRIESSCHE, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Landepéreuse.

Commune de La Roussière

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	<i>Dépenses 2015</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Solde 2015</i>	<i>Excédent cumulé</i>
Fonctionnement	110 857,25	128 385,23	17 527,98	325 008,89
Investissement	110 142,57	59 908,29	- 50 234,28	- 63 573,61
TOTAL				261 432,28

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Jean-Pierre GIBOURDEL, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de La Roussière.

Commune de Saint-Aubin-des-Haves

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	Dépenses 2015	Recettes 2015	Solde 2015	Excédent cumulé
Fonctionnement	59 299,84	68 838,18	9 538,34	61 049,02
Investissement	1 646,82	3 015,10	1 368,28	9 141,45
TOTAL				70 190,47

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Hubert CAPPELLE, le Conseil Municipal adopte par 67 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Saint-Aubin-des-Hayes.

Commune de Saint-Aubin-le-Guichard

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	Dépenses 2015	Recettes 2015	Solde 2015	Excédent cumulé
Fonctionnement	88 512,45	124 922,78	36 410,33	191 108,76
Investissement	19 306,21	8 501,43	- 10 804,78	- 1 140,20
TOTAL				189 968,56

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Jean-Jacques PRÉVOST, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune d'Ajou.

Commune de Sainte-Marguerite-en-Ouche

M. MONTIER quitte la salle et M. VIALA présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	Dépenses 2015	Recettes 2015	Solde 2015	Excédent cumulé
Fonctionnement	74 598,74	75 274,84	676,10	280 721,67
Investissement	30 484,80	27 652,24	- 2 832,56	14 713,48
TOTAL				295 435,15

M. VIALA indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Jean-Noël MONTIER, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Sainte-Marguerite-en-Ouche.

Commune de Saint-Pierre-du-Mesnil

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	Dépenses 2015	Recettes 2015	Solde 2015	Excédent cumulé
Fonctionnement	58 838,71	54 816,02	- 4 022,69	29 024,59
Investissement	3 096,15	5 478,88	2 382,72	9 990,12
TOTAL				39 014,71

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de M. Jean-Michel ADELIN, le Conseil Municipal adopte par 68 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Saint-Pierre-du-Mesnil.

Commune de Thevray

M. le Maire présente le compte administratif 2015, qui s'établit ainsi :

<i>hors restes à réaliser</i>	Dépenses 2015	Recettes 2015	Solde 2015	Excédent cumulé
Fonctionnement	105 264,50	124 108,76	18 844,26	182 190,87
Investissement	64 031,05	14 558,51	- 49 472,54	- 11 820,56
TOTAL				170 370,31

M. le Maire indique que le compte de gestion présente des résultats comparables au compte administratif.

En l'absence de Mme Danièle PETIT, le Conseil Municipal adopte par 67 voix pour, 0 contre, 0 abstention le compte de gestion et le compte administratif 2015 de la commune de Thevray.

RESTITUTION DE LA COMPÉTENCE EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de création de la 5B suit son cours. Il cite les compétences que la 3CB va conserver, celles qui seront restituées partiellement aux communes et celles restituées totalement aux communes.

Les compétences concernées par la restitution totale aux communes sont :

- Les équipements scolaires
- Enfance, jeunesse et éducation

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité la restitution de la compétence éducation, enfance jeunesse à Mesnil-en-Ouche à compter du 1^{er} septembre 2016 lors de sa dernière réunion.

La 3CB continuera de financer cette compétence de janvier à août 2016 et Mesnil-en-Ouche prendra en charge le reste de l'année 2016.

Pour pouvoir intégrer la nouvelle intercommunalité avec des taux cohérent avec les communautés de communes, la 3CB a décidé de baisser ces taux d'imposition ce qui fera une baisse de recettes de 808 000€ mais en conséquence, Mesnil-en-Ouche devra augmenter les siens et trouver des solutions pour combler cette somme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reprise de la compétence éducation, enfance jeunesse à compter du 1^{er} septembre 2016.

DÉLÉGATION AU MAIRE (correction)

M. le Maire explique que suite au dernier conseil municipal du 23 février où il avait été décidé de lui donner différentes délégations, la Préfecture demande de fixer des limites à certaines concernant :

- la fixation des tarifs et droits autres que fiscaux (proposition de mettre un montant maximum de 1000 €)
- la réalisation des emprunts (proposition de mettre un montant maximum de 250 000 €)
- les actions ou défense en justice (proposition de définition du périmètre=devant toute juridiction)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces modifications.

RÉDUCTION D'UTILISATION DES PRODUITS PHYTO-SANITAIRES

M. le Maire informe le Conseil Municipal que différentes communes déléguées ont reçu un courrier du SAEP Lieuvin Pays d'Ouche en leur demandant de prendre une délibération en précisant qu'ils n'utilisent plus de produits phyto-sanitaires.

M. le Maire propose de réfléchir à ce sujet, pour essayer de trouver une alternative.

M. KIFFER informe qu'une entreprise va venir faire une démonstration sur la commune déléguée de La Barre en Ouche avec une machine thermique.

M. le Maire propose que nous en reparlions ultérieurement après la démonstration.

M. le Maire déclare la séance levée à 22^H30.

ADELIN Jean-Michel	BACKX Olivier	BAERT Olivier	BEAUDOIN Jérôme absent
BÉCHET Gaétan	BENSAID Robert	BERTHE Brigitte	BERTHE Claude
BOISSIÈRE Bernard	BORDEAU Jean-Pierre pouvoir à NÉEL M-M.	BRIONNE Dominique	BRUT Nicolas
BUONOMO Bernadette	CAPPELLE Hubert	CASSIET Daniel	COURTOUX Thomas
DECROOS Monique	DESFRESNE Anthony pouvoir à GROULT D.	DEVAUX Anthony	DORGÈRE François
DRAPPIER Michèle	DUVOUX Dominique	ESNOULT Catherine	FAUCHE Gérard
FUCHÉ Fabienne	GIBOURDEL Jean-Pierre	GOULLEY Martine	GRAVELAIS Edith
GROULT Catherine	GROULT Daniel	KANEB Michèle	KIFFER Daniel
LEBRETON Noëlle	LECOMTE Alexis	LEFEBVRE Pascal	LEFRILEUX Jean-Claude absent
LEMONNIER Stéphane	LEPOITTEVIN Christophe	LEVEAU Dalilha	LEVILLAIN Jean-Pierre

L'HOMME Roseline	MADELON Jean-Louis	MARIN Thierry	MARTIN Jean
MERIMEE Bruno pouvoir à DRAPPIER M.	MERIMEE Maxime	MESNIL Cécile pouvoir à CAPPELLE H.	MICHOUX Jean-Pierre
MONTIER Jean-Noël	NEEL Marie-Madeleine	OGER Leïla pouvoir à PETIT D.	PERCQ Gérard
PERDRIEL Christian	PERDRIEL Daniel	PETIT Danièle	PICOT Christian
PREVOST Jean-Jacques	PREYRE Françoise	PROFIT Jean-François	ROINSARD Roger absent
SCIPION Elodie pouvoir à VAMPA M.	TAVERNIER Sophie	TRIPIER Sylvie pouvoir à DORGERE F.	VAMPA Marc
VAN DEN DRIESEN A.	VANDOOREN Bernard	VANDOOREN Mathieu	VIAL Sylvie
VIALA Alain	VITET Gérard	VIVIEN Vincent absent	WERS Stanislas
WNUK Jean			